



Ville de
Linselles

Demande de prise en charge pour les formations des animateurs

Conditions d'obtention de la prise en charge (P.E.C.) :

1. AVOIR SA RESIDENCE PRINCIPALE A LINSELLES (sauf pour une prise en charge des B.A.F.D.)
2. AVOIR REALISE UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM) A LINSELLES
3. Avoir obtenu un avis favorable de la part du directeur dans le cadre de l'évaluation de fin de centre pour le B.A.F.A. et B.S.B. Pour le B.A.F.D. et P.S.C.1 rapprochez-vous du Service Jeunesse.
4. Avoir obtenu un avis favorable de la part de l'élu à la Jeunesse dans le cadre de l'évaluation de fin de centre pour le B.A.F.A, le B.A.F.D. et le B.S.B.
5. Seront favorisés les stages d'approfondissement dont les thèmes correspondent aux animations spécifiques des ACM.

En contrepartie, votre engagement et critères de la P.E.C. :

Formation	S'engage à réaliser	Taux de la PEC	Plafond à
BAFA base	6 semaines d'ACM à Linselles dans les 18 mois qui suivent le stage de formation.	50 % du coût de la formation	300 €
BAFA perfectionnement			250 €
BAFD base			400 €
BAFD perfectionnement			250 €
Brevet de Surveillant de Baignade (B.S.B.)			230 €
Formation aux 1er secours (P.S.C.1)		100 % du coût de la formation	100 €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

☎ :

Date de naissance :

âge :

Dernier accueil de loisirs réalisé avec la ville de Linselles :

Stage d'animation déjà obtenu :

- Aucun
- Stage de base BAFA - Date d'obtention :
- Stage d'approfondissement BAFA - Date d'obtention :
- BAFA complet - Date d'obtention :
- BAFD stage de base - Date d'obtention :

Demande de prise en charge

- Stage de base BAFA
- Stage d'approfondissement BAFA
- Brevet de Surveillant de Baignade
- Stage de base BAFD
- Stage de perfectionnement BAFD
- Formation P.S.C.1

- Date de stage envisagée en **2026** :
- Organisme pour la formation (nom et contact) :
- Coût de la formation sans la PEC :